



Mairie de
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 26 mars 2024

Délibération n° 2024-041

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - PASLIN Audrey – VENANT Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Fonction publique – Personnels titulaires et contractuels

Création de postes statutaires

Madame le maire informe l'assemblée délibérante des mouvements de personnel en cours lesquels impliquent la création de trois postes, à savoir :

- La création de deux postes d'adjoints techniques afin de nommer statutairement 2 agents actuellement sous contrat. Il est précisé que ces nominations se traduisent en premier lieu par un an de stage pouvant être prolongé.
- De la création d'un poste d'adjoint administratif dans le cadre du remplacement de l'agent en charge de l'urbanisme dont le départ est fixé au 1^{er} octobre 2024

Vu les Lignes Directrices de Gestion de la collectivité,

Le conseil municipal décide par 12 voix POUR la création de :

- 2 postes d'adjoints techniques
- 1 poste d'adjoint administratif

Publication dématérialisée du 05/04/2024
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20240326-2024_041DE
Reçu le 05/04/2024